

Introduction Des territoires inégaux face aux enjeux environnementaux

Nathalie HILMI*

Les objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD) ont remplacé les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) pour la période 2016-2030. La CCNUCC COP21 à Paris et les indicateurs de SDG 13 (sur le changement climatique) soulignent la nécessité d'accélérer la décarbonisation de l'économie et la réduction des émissions de CO₂ à l'échelle mondiale, et de renforcer l'engagement de la communauté internationale à prendre des mesures collectives pour réduire significativement les émissions de CO₂.

Les sources du changement climatique et de dégradation de l'environnement sont cependant multiples et peuvent être appréhendées à des niveaux géographiques très différents.

Ce numéro spécial propose une analyse économique des menaces environnementales à différentes échelles territoriales.

Tout d'abord, au niveau national et international, deux articles s'intéressent à l'évaluation des émissions de CO₂ et aux moyens de les réduire. **Ahmet ATIL AŞICI et Sevil ACAR** étudient les impacts environnementaux de la croissance de 146 pays en utilisant la courbe de Kuznets. Les auteurs cherchent à savoir si l'empreinte carbone diminue lorsque, en parallèle du développement des pays émergents, les pays avancés délocalisent leur production à l'étranger. Pour cela, ils étudient la relation entre le revenu par habitant et le lieu de l'empreinte carbone. Ils concluent que les pays les plus riches exportent les conséquences négatives de leurs activités économiques sur l'environnement en important les biens dont ils ont besoin plutôt que de les produire domestiquement. Cela réduit leurs émissions de carbone mais ne résout pas le changement climatique qui est un phénomène global. Seule une réglementation appropriée pourrait apporter une réelle solution si elle était appliquée correctement.

Myriam BEN SAAD recourt aussi à la courbe environnementale de Kuznets en utilisant de manière originale un indice de complexité économique pour voir si l'évolution des transformations structurelles a un impact sur la pollution de l'air mesurée par les émissions de CO₂/tête pour 133 pays entre 1984 et 2014. Elle conclut que le mode de croissance et les spécialisations productives sont plus importants que la croissance et le niveau de développement économique atteint quand on cherche à réduire les émissions de CO₂. Les résultats soulignent ainsi l'importance de la dimension environnementale des transformations structurelles pour permettre un développement durable.

* Centre Scientifique de Monaco ; hilmi@centrescientifique.mc

L'acidification des océans est de plus en plus reconnue comme une composante du changement global qui pourrait avoir un large éventail d'impacts sur les organismes marins, les écosystèmes où ils vivent, et les biens et services qu'ils fournissent aux hommes. L'évaluation de ces impacts socio-économiques potentiels exige des efforts croisés entre plusieurs disciplines telles que biologie, chimie, océanographie, économie et autres sciences sociales. Mais parce que l'acidification des océans est un nouveau domaine de recherche, des lacunes importantes dans les connaissances scientifiques empêchent les économistes d'en estimer ses impacts sociaux. En ce sens, l'article de **Nathalie HILMI, Alain SAFA, Victor PLANAS-BIELSA, Yasser KADMIRI et Mine CINAR** est une étude multidisciplinaire qui propose un modèle théorique pour comprendre les impacts socio-économiques de désastres écologiques tels que l'acidification des océans sur les pays de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord. Les auteurs étudient la probabilité de survenues d'événements environnementaux extrêmes dans une région déjà fragilisée par d'autres facteurs de risques. En conclusion, ils suggèrent des solutions à l'attention des décideurs politiques pour résoudre ce problème sensible lié aux émissions de CO₂ qu'est l'acidification des océans à la fois au niveau global, régional et local.

Mesbah Fathy SHARAF analyse les relations de causalité entre la consommation d'énergie (et ses différentes composantes, pétrole, électricité, charbon...) et la croissance économique en Egypte entre 1980 et 2012. L'auteur montre de là l'impact certainement limité sur la croissance économique des politiques de restriction de la consommation d'énergie engagées depuis 2011. D'autres facteurs sont à considérer pour faire face aux besoins énergétiques et mieux orienter les subventions publiques vers une politique énergétique durable : la démographie, la diminution de l'offre de gaz naturel, la stagnation de l'investissement dans le secteur de l'énergie...

Au niveau régional, en France, la part des personnes résidant dans une zone d'emploi et travaillant dans une autre est en moyenne de 19 %, d'après le recensement de population de 2013, avec des taux particulièrement élevés en Ile-de-France (souvent de plus de 50 %), et sans parler des mobilités journalières avec l'étranger (en Lorraine vers le Luxembourg, en Savoie vers la Suisse...)¹. L'article de **Benoit CONTI** s'intéresse aux conséquences environnementales de la mobilité de ces actifs où l'aire urbaine de résidence est différente de celle de leur travail. Pour cela, il développe une méthode d'évaluation permettant de conclure que parmi les actifs se déplaçant pour aller travailler, les 9 % de navetteurs interurbains (hors Paris) contribuent pour près de 30 % aux émissions de CO₂.

Au niveau local, le recours à des énergies renouvelables peut être source d'autres problèmes environnementaux. **Olivier JOALLAND et Tina RAMBONILAZA** discutent de l'efficacité du développement des énergies renouvelables telles que les éoliennes qui affectent la valeur touristique dans trois régions françaises du fait des dégradations visuelles qu'elles génèrent. Grâce à la méthode des prix hédoniques spatiale, ils interpellent les autorités publiques sur la nécessité d'études préalables aux localisations et de mesures compensatoires pour rendre ces infrastructures énergétiques durables.

¹ Olivier Bouba-Olga, *Dynamiques territoriales – Eloge de la diversité*, Editions Atlantique, 2017, p. 70-71.